

## Communiqué de presse

A propos du message de la Direction Générale de la Santé sur la grippe H1N1  
La SFMG communique

Issy les Moulineaux le lundi 14 décembre 2009

De nombreux médecins généralistes sont abonnés à la liste des messages émis par le ministère de la santé via le service "DGS-URGENT". Ce mode d'alerte permet de diffuser sur tout le territoire les recommandations de la Direction Générale de la Santé. La réception du dernier message le 10 décembre, ne peut que créer le trouble chez les médecins qui sont au quotidien auprès de la population. La Société Française de Médecine Générale, en tant que société savante, exprime son désaccord avec l'injonction de prescrire le traitement antiviral systématiquement chez le patient présentant une grippe clinique. Depuis la recommandation de l'AFSSAPS en septembre 2009, il ne semble pas y avoir de nouvelles données permettant de prescrire massivement ce traitement.

L'argument principal de cet élargissement serait la progression de la pandémie sur le territoire. Sans rentrer dans la polémique du mode de comptage des cas de grippe qui donne des disparités fort curieuses entre pays, cela pose entre autre, la question de la définition de grippe clinique. Sans précision consensuelle sur le tableau clinique, le médecin devra-t-il prescrire ces traitements à tout état fébrile ? Moins de 10% des syndromes grippaux seraient dû au virus H1N1.

Nous partageons les arguments mis en avant sur ce sujet par le Collège National des Généralistes Enseignants communiqués ce jour.

Nous déplorons qu'un message aussi important venant de la Direction Générale de la Santé ne soit pas argumenté. Il risque de remettre en cause la crédibilité à venir du service "DGS-URGENT".

### Contact presse :

**Dr Pascale Arnould**  
Présidente de la SFMG  
[p.arnould@sfmg.org](mailto:p.arnould@sfmg.org)